

Paris, le 1^{er} octobre 2021,

Chère Madame, Cher Monsieur,

Valérie GOUTINES CAMEL
Présidente

Professeur Claude DESNUELLE
Vice-président

Michel PEROZZO
Vice-président

Laurent PETITJEAN
Trésorier

Thierry d'ARTIGUES
Secrétaire

Philippe BENJAMIN
Administrateur

Dr Emilien BERNARD
Administrateur, Centre SLA de Lyon

Isabel GAUDIER
Administratrice

Jamila FAIVRE
Administratrice

Jocelyne GENEIX
Administratrice

Delphine GRUMELLON
Administratrice

Jean Manuel MARION
Administrateur

Camille BRODZIACK
Administratrice

Edor KABASHI
Administrateur, INSERM

Lauren PETITJEAN
Administratrice

Christine PUES
Administratrice

Samuel RAISON
Administrateur

Dr Cédric RAOUL
Président du Comité scientifique

Sabine TURGEMAN
Directrice générale

L'ARSLA soutient la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et les autres maladies du motoneurone de l'adulte depuis la création de l'association en 1985 :

221 projets ont été soutenus pour un montant de 9 millions d'euros.

Parce qu'il n'existe toujours pas de traitement permettant de guérir, ni même de stopper l'évolution de la SLA et pour répondre aux besoins des chercheurs d'une façon pertinente et efficace, l'ARSLA renouvelle son appel à projets scientifique et médical en 2022.

L'appel d'offres est ouvert à tous les chercheurs et toutes les disciplines (clinique, fondamentale, sciences humaines...) désirant financer un projet permettant de contribuer à l'avancée des recherches sur la SLA ou la prise en charge des patients. Les projets soumis seront examinés par le Comité Scientifique de l'ARSLA.

Les projets de recherche en lien avec le traitement de la SLA sont particulièrement encouragés, qu'ils correspondent à un développement préclinique ou clinique d'une thérapie.

L'ensemble des demandes doivent parvenir à l'association au plus tard le 24 janvier 2022, à minuit. Toutes les demandes reçues seront étudiées par le Comité scientifique de l'ARSLA en avril prochain puis soumises à validation au Conseil d'Administration pour une réponse au plus tard en juin 2022.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information dans vos unités de recherche ou établissements de soins afin que toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par ce type d'appel d'offre puissent en prendre connaissance.

Les dossiers de candidatures peuvent être téléchargés sur notre site : www.arsla.org. Pour toute question : appelaprojets@arsla.org

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Valérie Goutines Caramel
Présidente ARSLA



Dr Cédric Raoul
Président du Conseil scientifique

